

## MESSES RECOMMANDÉES

### Dimanche, 18 janvier :

10h30 M. Mme Ubald Milot.....  
.....Lucie & Guy Lampron

### Lundi, 19 janvier :

08h30 Étienne Fréchette..... Yolande Ricard

### Mardi, 20 janvier :

08h30 Pour ses paroissiens.....Le curé

### Dimanche, 25 janvier :

10h30 Françoise Pellerin Proulx.....  
.....Famille Maurice Pellerin

### VOS OFFRANDES

Dimanche 11 décembre : 1 125,00 \$ **Merci beaucoup!**

Le lien paroissial de cette semaine est une gracieuseté de la **Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.**

Dimanche prochain, il y aura une quête spéciale pour soutenir l'Office diocésain de pastorale.

L'équipe des services diocésains répond aux besoins de soutien et d'accompagnement; suscite et encourage les changements que l'Église diocésaine est invitée à faire pour répondre aux besoins actuels. L'équipe collabore et intervient tant dans les structures ecclésiales (comme les paroisses) que dans différents milieux de vie pour assurer, aujourd'hui, la mise en œuvre de la mission de notre Église diocésaine.

Votre générosité donnera les moyens à Mgr Veillette et à son équipe de poursuivre la mission d'évangélisation en Mauricie.

## **INDULGENCE : DON DE LA MISÉRICORDE DE DIEU**

L'Église porte dans son héritage le trésor des indulgences comme moyen de renouveler la communion avec Dieu. Alors que le sacrement du pardon rétablit la communion avec le Seigneur, l'indulgence nous délivre de la faiblesse vers le mal qui demeure en nous. Pour accorder les indulgences, l'Église compte sur l'abondance de Salut réalisé dans le Christ Jésus et sur les mérites de la vierge Marie et de tous les saints et saintes.

### **UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE À L'OCCASION DES DEUX MILLE ANS DE LA NAISSANCE DE SAINT PAUL**

**Au cœur de l'année rendant hommage à l'Apôtre Paul,** le pape Benoît XVI offre à l'Église universelle des indulgences spéciales pour inciter avec douceur les fidèles à produire des fruits de bonnes œuvres. Cette disposition est exprimée par décret *Urbis et Orbi*, donné à Rome le 10 mai 2008.

En accord avec ces orientations, Monseigneur Martin Veillette précise que pour le diocèse de Trois-Rivières, pourront obtenir l'indulgence plénière, **les 24 et 25 janvier 2009, fête de la conversion de Saint-Paul :**

- les fidèles qui participeront dans tous les lieux diocésains à une sainte fonction ou à un pieux exercice publiquement accompli en l'honneur de l'Apôtre des Nations (cf. Décret, section II);
- les fidèles empêchés par des maladies ou d'autres graves causes légitimes, de prendre part à une telle célébration, mais qui s'y unissent

spirituellement en offrant à Dieu leurs prières et leurs souffrances pour l'unité des chrétiens. (cf. Décret, section III).

- En respectant les conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prières aux intentions du Saint Père).

Il est à noter que par permission spéciale, afin de souligner cette année paulinienne, il sera permis dimanche le 25 janvier 2009 de célébrer la liturgie dominicale avec les textes de la conversion de Saint-Paul (cf. Ordo 2009, p. 86).

La chancellerie, le 6 janvier 2009

### Centre des femmes l'Héritage

Le Centre des femmes l'Héritage invite les femmes à s'inscrire au cours « DÉPANNAGE MAISON » animé par Stéphane Bégin, charpentier-menuisier. Ce cours aura lieu les mercredis, soit le 21 janvier et du 4 au 25 février, de 19h30 à 21h30.

Information et inscription : 819-228-8421

### Club FADOQ Yamachiche

Jeudi 15 janvier	Dîner mensuel à 12 h (4 \$) Sous-sol de l'église
Mercredi 21 janvier	Déjeuner rencontre à 8h30 Porte de la Mauricie
Dimanche 25 janvier	en après-midi activités au sous-sol de l'église (Carnaval)
Jeux tous les jeudis après-midi. Bienvenue à tous !	

## Les couleurs

Pendant le Moyen Âge, l'Église s'intéressa aux éléments du culte susceptibles de toucher les sens. L'usage des couleurs devint important et existe encore aujourd'hui sans grand changement.

Le violet est utilisé pour les temps de l'Avent, du Carême et certains jours à teneur pénitentielle comme les Rogations et les Quatre-Temps. Le blanc est la couleur du temps pascal, du temps de Noël, des fêtes de Notre-Seigneur et de Marie, des saints non martyrs et de certaines solennités en dehors des temps liturgiques qui viennent d'être mentionnés. Le rouge est utilisé pour la Pentecôte, le Vendredi saint et les fêtes des martyrs. Le vert, couleur de l'espérance et de la vie, est en usage pendant le temps ordinaire. Jusqu'à une période récente, le noir était la couleur des funérailles, des messes pour les défunts et, à l'origine, du Vendredi saint. Il a été remplacé par le blanc qui symbolise la résurrection ou le violet pour les funérailles, et le rouge qui symbolise l'obéissance de Jésus jusqu'à la mort pour le Vendredi saint.

L'usage des couleurs liturgiques a été parfois influencé par des facteurs culturels. Dans les premiers siècles, les autorités de l'Église s'opposèrent au noir pour les funérailles parce que cette couleur était trop liée aux enterrements païens.



Dimanche, 18 janvier 2009

Pastorale : Jean Neault, prêtre-moderateur

Guy Côté, diacre permanent

Horaire des messes dominicales :

Dimanche : 10h30

Les marguilliers :

Gérard Langlais     Jean-Claude Chapleau

Lucien Girardin     Claire Grégoire

Louise Landry     Jean-Louis Dupuis

Président d'assemblée : Abbé Jean Neault

C.é. [presbyteryam@cgocable.ca](mailto:presbyteryam@cgocable.ca)

<http://municipalite.yamachiche.qc.ca>